

Et pourtant les données factuelles contredisent les affirmations de M. Pellerin : M. Roux, directeur de la production de Météo France fait suivre des pièces à l'OPJ le 15 novembre 2002

D 1919/4



**METEO
FRANCE**

Monsieur le Lieutenant de Police
Officier de Police Judiciaire
Direction Centrale de la Police Judiciaire
Brigade des Affaires Sanitaires
et des Libertés Publiques
122-126, rue du château des rentiers
75013 PARIS

Téléphone : 05 61 07 80 09

N° à rappeler : DP/DI n° 36.15

Travaillé par : Daniel ROUX

Téléphone : 05 61 07 80 09

Toulouse, le 15 NOV. 2002

OBJET : Réquisition à personne.
R E F : Réquisition du 19 septembre 2002.
P. J. : 5.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser en réponse à la réquisition en référence les pièces jointes :

- attestation en réponse ;
- 4 photocopies de messages internes du 2 au 7 mai 1986.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

METEO-FRANCE
Le Directeur de la Production

Daniel ROUX

Direction de la production

12, avenue Gaspard Coriolis, 31057 Toulouse Cedex, France. Téléphone : 05 61 07 80 80. Télécopie : 05 61 07 80 00

Météo-France, établissement public administratif sous la tutelle du ministre chargé des Transports. Siret 100 060 030 004-2 Code APE 751E

Pièce 200483TV

Quand le professeur Pellerin du SCPRI fait la météo... il joue même les prédicateurs puisqu'il décrit ce que va rejeter le réacteur de Tchernobyl alors que ce dernier est toujours en feu : il demande en effet de répéter son message du 7 mai pour les 5 jours à venir jusqu'au 12 mai 1986

D 1919 15
Transmission

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Station de _____

En-tête _____

Adresse _____

Origine MTOPIA A 260061F
127 145T
SCPRI A 696257FEX : SCPRI.

Texte : TX NR 12533 DU 7/5/86.

A L'ATTENTION DU SCEM-PREVI AINSI QUE TOUTES DIRECTIONS REGIONALES ET STATIONS METEOROLOGIQUES.

CET AVIS EST A DIFFUSER TOUTS LES JOURS JUSQU'AU LUNDI 12 MAI 1986, A LA SUITE DES MESSAGES METEOROLOGIQUES PREENREGISTRES SUR REpondeurs AUTOMATIQUES DESTINES AU PUBLIC.

TEXTE :

LE SCPRI COMMUNIQUE :

SUITE A L'ACCIDENT NUCLEAIRE DE TCHERNOBYL, RETOUR A LA NORMALE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE Y COMPRIS LE SUD-EST.

PROFESSEUR PIERRE PELLERIN
DIRECTEUR DU SCPRI
(MINISTERE DE LA SANTE)

MTOPIA A 260061F
SCPRI A 696257FV

Message 4
LE DIRECTEUR DE LA PRODUCTION

Daniel ROUX
Signature du rédacteur
ou timbre du Service d'origine

Signal de fin NNNN

Heure de réception ou de transmission : 207/1450

N° d'enregistrement à la station : 2589

Copies fournies à : SCRI 10 TTIN
PREVI

Agents responsables : VS

(3)

Pièce 200483TX

Et pendant ce temps, sans qu'on lui eut demandé, le Service Central d'Exploitation Météorologique (SCEM) réalise le suivi précis du nuage de Tchernobyl

D 1919 / 7

SERVICE CENTRAL D'EXPLOITATION DE LA METEOROLOGIE
Bureau des Etudes Speciales

TRAJECTOIRES DE MASSES D'AIR
AU DEPART DE TCHERNOBYL
(51 30 N 30 30 E)

Une trajectoire toutes les six heures.

NIVEAUX :	970	hPa	du	860426	0	TU	au	860430	18	TU	(20)
	925	hPa	du	860425	0	TU	au	860501	18	TU	(28)
	850	hPa	du	860426	0	TU	au	860502	18	TU	(28)
	750	hPa	du	860426	0	TU	au	860427	18	TU	(8)

Données de base:

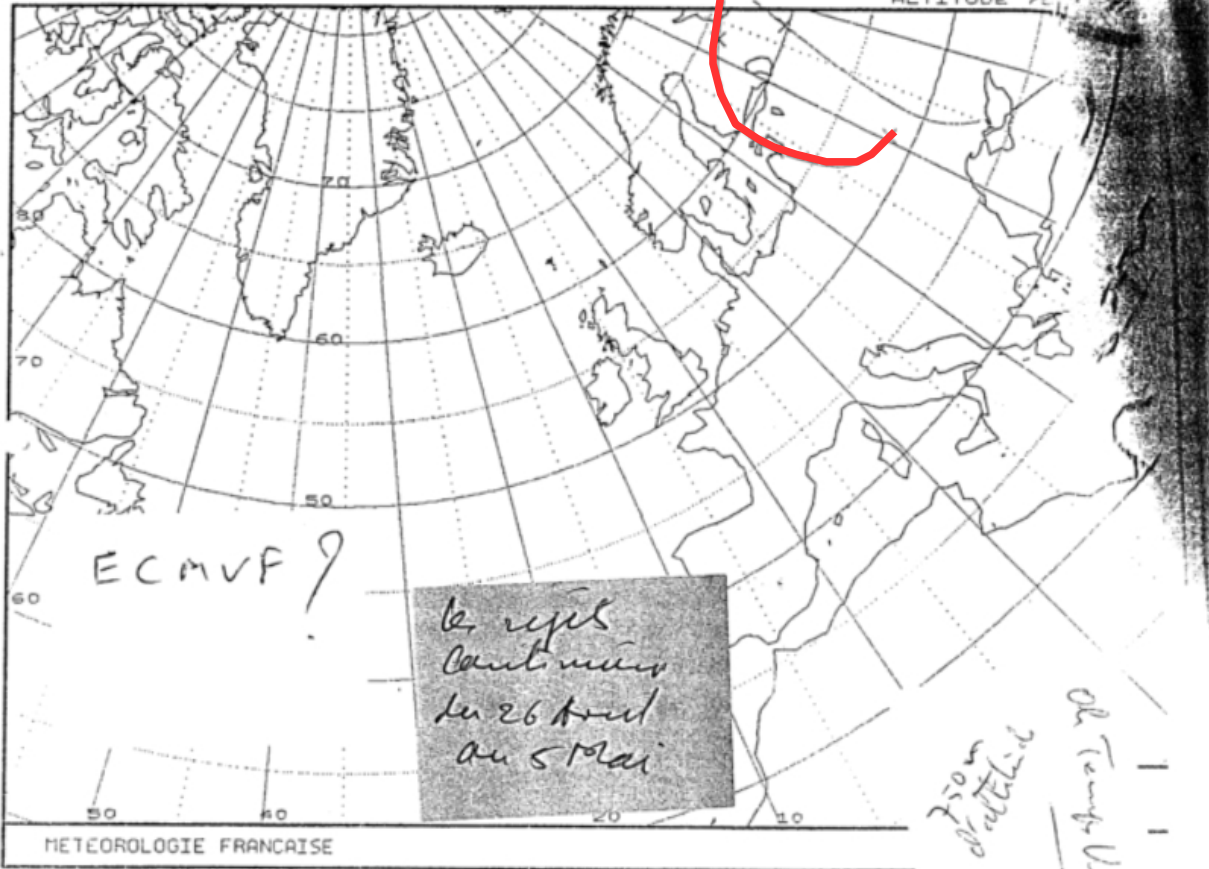
Exemple de carte de suivi du nuage de Tchernobyl établi par le Service Central d'Exploitation Météorologique (SCEM), apporté par M. Labrousse à Matignon et ignoré par le conseil ministériel

Carte pour le 26 avril 1986 à 0 h

TRAJECTOIRE
ECMWF
COMMENCANTE

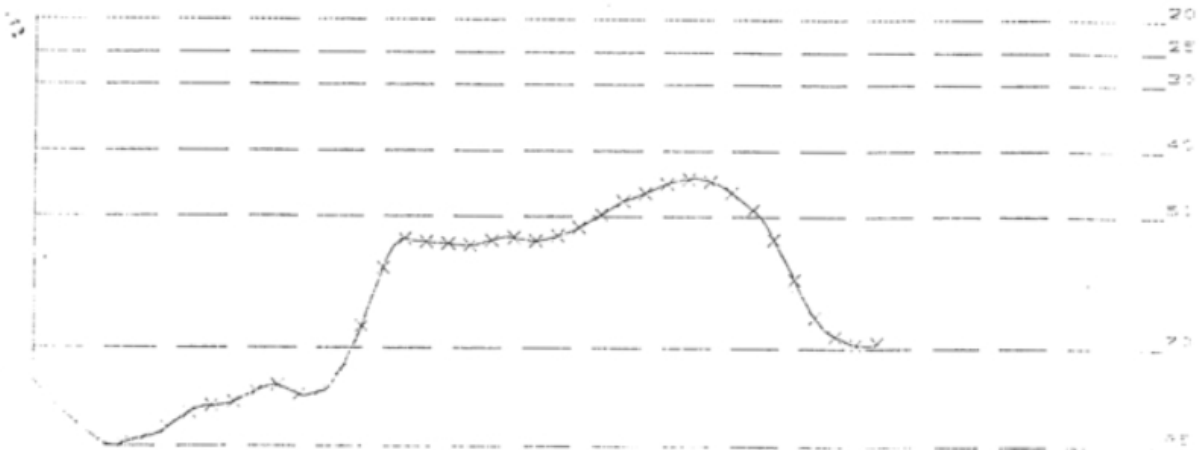
DU 860426 A 0 H TU AU 860504
POINT : TCHERNOBYL
LATITUDE 54
LONGITUDE 26
ALTITUDE 72

D 1919/8



INTENSITE DES PRECIPITATIONS TOTALES :

— < 0.1 mm/h — > 0.1 mm/h
..... données de précipitations indisponibles.



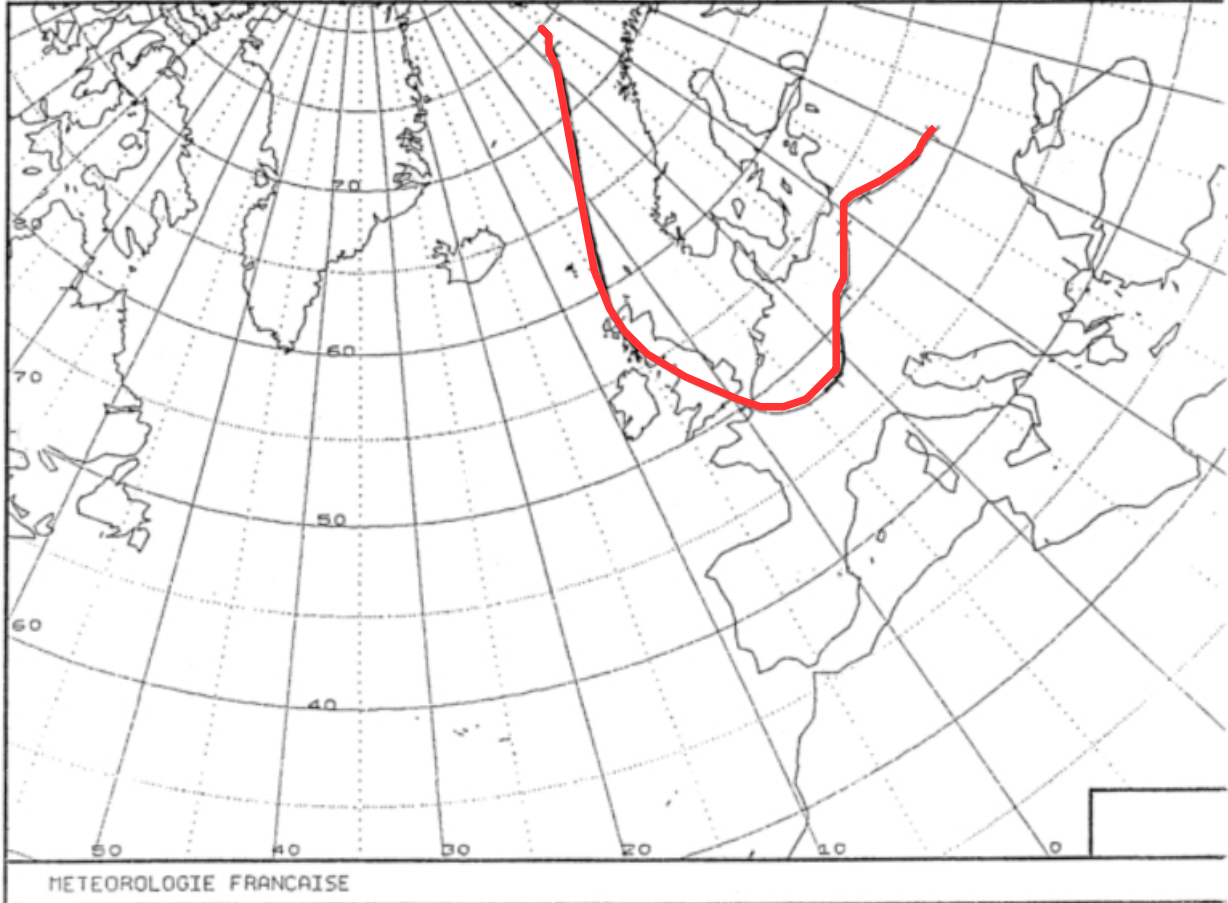
- Autre exemple du travail du SCEM qui, s'il avait été associé aux connaissances du SCPRI en matière de mobilité aérienne des radioéléments, aurait permis d'établir une carte très précise des contaminations radiologiques

D 1919/20

TRAJEC
ECMWF
COMMENCANTE

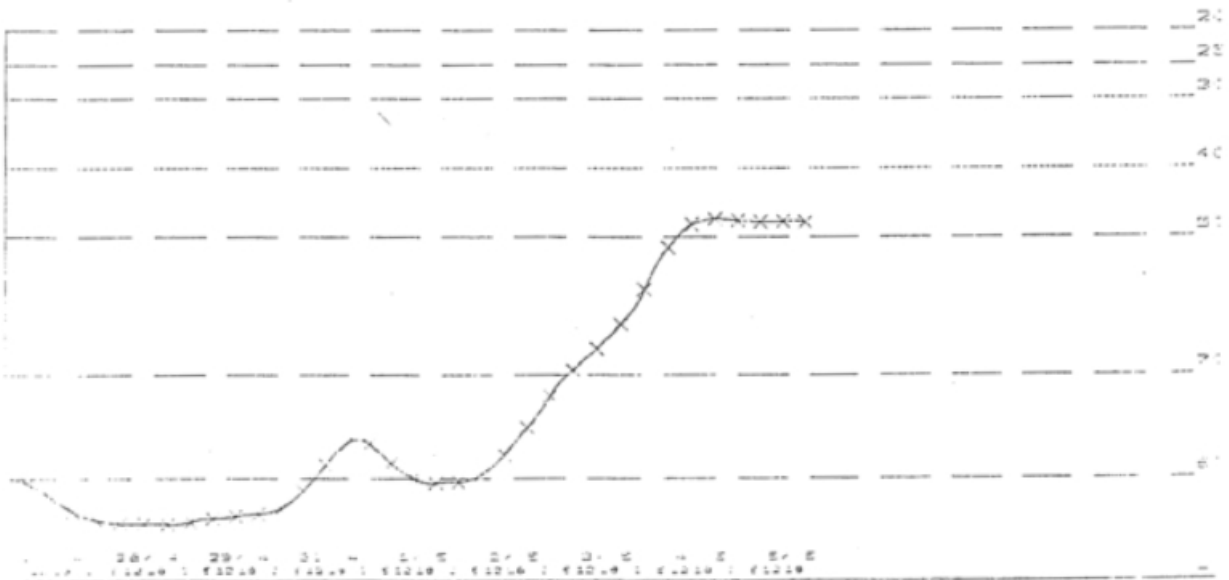
27 avril 0 h

DU 860427 A 0 H TU AU 860505 A 18 H
POINT : TCHERNOBYL
LATITUDE 51 30
LONGITUDE 30 30
ALTITUDE 850



INTENSITE DES PRECIPITATIONS TOTALES :

— < 0.1 mm/h — > 0.1 mm/h
..... données de précipitations indisponibles.



Audition de M. Labrousse Directeur de Météo France en avril 1986

REPUBLIQUE FRANCAISE
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
 N.A.S.L.P.
 P.V. : / /

PROCES VERBAL

D664
+4p.

L'an deux mille deux,
le vingt deux mai à dix heures quarante

Nous, Philippe, MOUGIN
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction à PARIS

AFFAIRE :

Contre/X...

OBJET :

AUDITION DE MONSIEUR
 LABROUSSE ANCIEN DIRECTEUR
 GENERAL DE LA METEOROLOGIE
 NATIONALE.

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS
 ---Etant au service,---
 ---Poursuivant l'exécution de la Commission Rogatoire citée en
 référence,---
 ---Vu les articles 81, 151 et suivants du code de procédure
 pénale,---
 ---Vu les articles 103, 109 et 153 du même code,---
 ---Serment préalablement prêté en les formes légales,---
 ---Avons mandé et constatons que se présente devant nous
 Monsieur LABROUSSE Jean, qui nous déclare :---
 ---SUR SON IDENTITE :---
 ---"Je me nomme LABROUSSE Jean,---

[REDACTED SECTION]

---SUR LES FAITS :---
 ---Je prends acte du motif de ma convocation en vos locaux et de
 termes de la Commission Rogatoire de Mde BERTELLA GEFFROY,
 Premier Juge d'Instruction près le T.G.I. de PARIS. Je prends
 acte que je dépose aujourd'hui devant vous en tant que témoin.-

---QUESTION : Que faisiez vous en 1986, date de la catastrophe de Tchernobyl ?---

---A cette époque j'étais Directeur de la Météorologie nationale. J'ai occupé ce poste de janvier 82 à décembre 86.---
 ---J'occupais donc le poste de Directeur d'Administration Centrale, nous dépendions du Ministère des Transport.---

---QUESTION : Que pouvez vous nous dire sur la structure de la météorologie nationale à l'époque ? (Principaux dirigeants et service...)--

---Il y avait donc un Directeur Central, moi en l'occurrence. J'avais un Directeur Adjoint, Jean LEPAS (responsable de la partie technique) et un sous-directeur Charles GHERARDI, plus spécifiquement chargé de la question administrative, budgétaire.---
 ---Il y avait un service baptisé SCÉM (Service central d'Exploitation Météorologique) ; le chef de ce service était monsieur Jean GALZI. Son adjoint était monsieur François DUVERNET.---

---Il y avait un service d'étude technique des instruments météorologiques. Le chef de ce service était monsieur Marc GILET.---

---Il y avait une direction de la recherche : CNRM dont le chef .../...



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

M. Labrousse précise que M. Lepas, directeur du Centre National de Recherches Météorologiques, a réalisé un travail de calcul de la trajectoire du nuage de Tchernobyl sur la France

Suite Procès-verbal : / /

Page 2 **D664**

de service était monsieur ANDRE Jean Claude (Centre National de Recherches Météorologiques).---
---Il y avait également 6 directions interrégionales.---
---QUESTION : Monsieur BEYSSON, actuel directeur Général nous a indiqué plusieurs noms, à savoir Messieurs LEPAS, GHERARDI, GALZI et JARRAUD, quels postes occupaient ces personnes en 1986 ?---
---J'ai répondu pour la plupart de ces personnes. Pour ce qui est de monsieur JARRAUD, il devait être chef de la prévision. Ce service dépendait du SCEM.---
---QUESTION : Vous souvenez vous avoir été sur votre lieu de travail, du 26.4.86 au 10.5.86 ? Dans la négative qui vous représentait ?---
---En fait, lors de l'accident, je me trouvais en mission en Martinique. Ma mission se terminant, je suis rentré le lundi, c'est à dire 48 heures après que l'accident ait été porté à la connaissance des pays occidentaux.---
---Lors de mon absence, c'était monsieur LEPAS qui me représentait.---
---QUESTION : Vous êtes ici pour évoquer le problème du passage du nuage de Tchernobyl sur notre pays ; quel était le service le plus concerné par ce problème ? Y avait il un service en charge de la gestion, à votre niveau de tout problème nucléaire survenu en France ou à l'Etranger ?---
---Il y avait en effet un service chargé des études un peu particulières. Il s'agit d'un service du SCEM de monsieur GALZI, en l'occurrence le service des études spéciales (SCEM ES). Le responsable de ce service était monsieur Bernard STRAUSS. Ce service était en fait sollicité pour étudier tout problème accidentel ou autre. Ce service était par exemple chargé de l'étude de site pour le nucléaire. Nous avions à l'époque une convention avec le CEA, convention qui concernait d'éventuels accidents sur le territoire Français uniquement.---
---Cette convention prévoyait l'envoi immédiat d'un détachement de personnels de la météo sur le site d'un éventuel accident.---
---Etait alors envisagé la pollution dans l'environnement immédiat de la centrale.---
---Pour ce genre de travail, ce service disposait des modèles de prévisions classiques, desquels on déduisait l'évolution des trajectoires d'un éventuel nuage radioactif ou autre.---
---Je tiens bien à préciser que ce service n'était pas un service de veille, comme l'est le service de prévisions. Ce service agissait ponctuellement, à la demande.---
---QUESTION : L'accident de Tchernobyl a eu lieu le 26.4.86. Il a été révélé à l'occident trois jours plus tard ; Cette affaire a été très médiatisée, quelle répercussion a-t-elle eu sur la météorologie nationale ? Par qui avez vous été sollicité ? Pour quel travail ? Avez vous été via votre Ministère de tutelle ?---
---Lors de la révélation de l'accident, c'était monsieur LE PAS qui était numéro un. Il faudra lui demander ce qui s'est passé exactement durant ce week-end mais ce qui est sur, c'est que lors de mon retour j'ai constaté que monsieur LEPAS avait pris la peine de faire faire tourner le modèle pour le calcul de trajectoire.---
---Je sais qu'il a pris seul cette initiative.---
---Lors de mon retour, le lundi matin il me semble, LE PAS m'a informé qu'une réunion à MATIGNON était organisée dans la matinée
.....



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]
609

L'arrivée du nuage radioactif était clairement identifiée mais Matignon n'était pas intéressé par les données majeures de Météo France

Suite Procès-verbal : / /

Page 3

D664

et que la METEOROLOGIE NATIONALE devait être présente.---

---LE PAS m'a exposé le problème et les travaux réalisés. Il m'a donc montré le travail effectué par notre modèle sur les trajectoires.---

---Le travail réalisé par le modèle était le suivant :---

---Notre modèle a été mis en route dès l'accident connu. Le modèle s'est basé sur les conditions météorologiques initiales sur Tchernobyl du jour de l'explosion, c'est à dire entre 48 et 72 heures avant.--

---Par la suite, notre modèle a calculé la trajectoire de la masse d'air présente au dessus de Tchernobyl le jour de l'accident.

---Enfin notre modèle a anticipé l'évolution de cette masse à trois ou quatre jours.---

---Le jour de mon retour, j'ai vu ces cartes qui prévoyaient que la masse d'air commençait à toucher notre pays et qu'elle se dirigeait vers le nord/nord-est. Ces cartes prévoyaient que d'ici 72 heures environ le nuage allait quitter par le nord notre pays.---

---C'est là les éléments que j'avais en ma possession lorsque je me suis rendu à MATIGNON.---

---Je le répète, ce modèle suit les masses d'air sans tenir compte des précipitations. A l'époque nous ne savions pas le faire. Ce modèle ne donnait aucune mesure de radioactivité au sol. La masse d'air était en altitude.---

---Pour répondre à votre question, il est vrai qu'à postériori, les prévisions de notre modèle étaient justes.---

---QUESTION : Evoquez nous cette réunion à MATIGNON ?---

---Je me suis donc rendu à cette réunion à MATIGNON. J'étais le seul représentant de la météorologie nationale. J'avais donc en ma possession les cartes du modèles c'est tout.---

---A cette réunion exceptionnelle était présent une bonne vingtaine de personnes. Il y avait des représentants de différents Ministères : représentants du CEA, du SCPRI (Professeur PELLERIN), et d'autres personnes toutes en rapport avec le nucléaire.---

---Cette réunion a eu lieu à Matignon mais je ne sais plus qui la présidait.---

---Lors de cette réunion, de mémoire, je n'ai pas été vraiment sollicité. Je ne sais même plus si on m'a donné la parole. Ce qui est sur, c'est que je n'ai pas pu faire état des données dont je disposais.---

---Si je me souviens bien, c'est le CEA et le SCPRI qui a parlé, car eux disposaient de mesures effectuées au sol.--

---Je me souviens qu'avait été évoqué des discordances entre les mesures effectuées, discordances qui peuvent avoir de nombreuses explications. Ce qui est sur s'est que tout le monde s'accordait à dire qu'il fallait une politique de communication commune. Et je me souviens qu'une personne (je ne sais plus qui) avait été désigné comme étant le service étatique chargé de communiquer sur ce problème.---

---Cette réunion s'est terminée sans davantage de précision.--

---Je crois qu'il doit être encore possible de retrouver le "bleu" de cette réunion dans les archives de MATIGNON.---

---QUESTION : Vous souvenez vous des conditions météorologiques de l'époque ? Etaient elles de nature à aggraver les retombées radioactives sur notre territoire ? Je vous fait part des déclarations de Monsieur BEYSSON, les confirmez vous ?---

---Je ne me souviens pas des conditions météo de l'époque. Il faudrait plutôt interroger à ce sujet monsieur JARRAUD ou

.../...



Quand Météo France ne disait plus la météo :
Le travail de météo France sur le nuage de
Tchernobyl est ignoré par Matignon... mais Météo
France recevait ses bulletins de communication du SCPRI

Suite Procès-verbal : / /

Page 4

D664/3

LEPAS.---

---QUESTION : Même si à l'époque, vous ne disposiez pas de modèle vous permettant d'apprécier au plus juste l'évolution de ce genre de polluants, n'y a-t-il pas un rapprochement à faire entre l'évolution des masses d'air atmosphériques et l'évolution du nuage radioactif ?---

---j'ai déjà répondu à cette question, mais je le répète, le modèle dont nous disposions ne prenait pas en compte les précipitations. C'est aujourd'hui possible.---

---QUESTION : Ou sont les cartes avec lesquelles vous vous êtes rendu à MATIGNON ? Que pouvez vous nous dire sur les cartes remises par monsieur BEYSSON et placées sous scellé 229 ?---

---Les cartes fruit du travail de notre modèle sont dans les archives SCEM. Peut-être n'avons nous conservé que les données numériques, ce qui nous permet de toute façon de reconstituer les cartes. Le SCEM était à l'époque sur PARIS, mais aujourd'hui, il est basé à TOULOUSE. Je ne sais pas où se trouve ses archives.--

---Pour ce qui est des cartes placées sous scellé, je regarde rapidement et à priori je dirais que les conditions météo de l'époque n'étaient pas de nature à aggraver les retombées radioactives.---

---QUESTION : Que s'est-il passé après cette réunion de MATIGNON ?---

---Pour autant que je me souviens, et n'ayant pas été vraiment sollicité par les autorités gouvernementales pour le suivi du nuage, nous avons dû continuer notre travail sur quelques jours seulement.---

---Une fois abandonné le nuage de Tchernobyl, nous avons cherché à nous intéresser à ce qui pourrait être fait en cas de problème similaires.---

---Je sais également qu'à la demande du SCPRI nous avons communiqué sur notre répondeur téléphonique les bulletins que le SCPRI nous faisait parvenir.-

---Je ne sais ni quand cette diffusion a débuté, ni quand elle a cessé.---

---QUESTION : De nombreuses cartes géographiques, retraçant le passage du nuage sur la France ont été publiées, la météorologie nationale est-elle à l'origine de certaines de ses cartes ? Si oui, où se trouvent-elles ?---

---Oui la météo a établi et publié des cartes en rapport avec le passage du nuage. Je ne me souviens pas avoir été sollicité par un média important (presse écrite ou autre...) pour la diffusion de nos cartes. Nos cartes ont cependant été publiées dans des revues spécialisées comme la revue "LA METEOROLOGIE" qui est une publication trimestrielle de la société météorologique de France.---

---Nos cartes se trouvent donc dans cette revue.---

---Je le répète, aucune autorité gouvernementale ne nous avait sollicité pour nos cartes.---

---QUESTION : Plusieurs autorités en place à l'époque ont affirmé que le nuage n'était pas passé sur la France, êtes vous partie prenante dans cette déclaration ?---

---Bien sûr je me souviens qu'un Ministre avait nié le passage du nuage en France. Nous n'avons pas réagi. Mais je répète, pour nous le passage du nuage pouvait n'avoir aucune conséquence sanitaires pour la population. Car tout dépend du contenu du nuage et des précipitations, données dont qui

.../...



[Signature]

[Signature]

n'étaient pas prise en compte par notre modèle.---

D664/4

---QUESTION : A cette époque, la publication de vos prévisions était elle soumise à une quelconque autorisation préalable ? De qui ?---

---Clairement non, la publication de nos prévisions n'est pas soumise à une autorisation préalable.---

---Les prévisions météo sont publiées sous la responsabilité de la météorologie nationale, et personne ne dispose d'un quelconque droit de veto.---

---QUESTION : A cette époque, avez vous reçu des instructions vous demandant de renoncer, ou de modifier la publication de vos prévisions ?---

---De la même manière NON, nous n'avons jamais eu aucune pressions d'aucune espèce.---

---QUESTION : Selon vous, la météorologie nationale aurait-elle dû être sollicitée ?---

---Cela m'est difficile de vous répondre, car les informations en notre possession ne permettaient pas d'avoir une vue d'ensemble de la situation.---

---QUESTION : Comment se passait l'archivage des données à votre époque ? Quelles données étaient stockées, archivées, au quotidien ou sur une plus longue période ?---

---En fait, sont conservés, sur support informatique et sous forme numérique, les données relevées quotidiennement par les stations météo de France et même du monde entier.---

---L'archivage informatique représente la majeure partie des archives de la météorologie nationale.---

---Etait conservé également quelques cartes sur support papiers, mais sur une durée relativement courte.---

---On conserve en fait les données de base mais pas les prévisions.---

---On peut conservé aussi des informations sur bande audio pour certains points précis. Il s'agit de nos bulletins qui étaient diffusés sur notre serveur météo.---

---A l'époque, les bandes audio étaient rapidement détruites. Les cartes sur support papiers étaient envoyé à FONTAINEBLEAU. Et les données sur support informatique étaient conservées sur bande magnétique sur le site de PARIS. Peut être aujourd'hui, la transmission de ces données à FONTAINEBLEAU a été faite.---

---QUESTION ? Y-a-t-il eu un dossier "Tchernobyl" ? Si oui, ou se trouve-t-il ? Que contient-il ? Détenez vous des archives personnelles en rapport avec ce problème ?---

---Non, je ne crois pas avoir décidé de la création d'un tel dossier à l'époque.---

---Pour répondre à votre question, je n'ai pas d'archives personnelles à propos de ce dossier.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

---Après lecture faite par lui-même, l'intéressé persiste et signe avec nous le présent procès verbal, ce jour à douze heures quarante cinq.---

Monsieur LABROUSSE Jean,

L'O.P.J.



Audition Jean-Pierre Beysson Directeur Général
de METEO France

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

B.A.S.L.P.

P.V. : / /

AFFAIRE :

Contre/X...
BLESSURES INVOLONTAIRES.
ETC...

OBJET :

AUDITION DE MONSIEUR
BEYSSON Jean Pierre,
Directeur General de
METEO FRANCE.

PROCES VERBAL

L'an deux mille deux,
le dix sept avril à huit heures trente

D654
+31

Nous, Philippe MOUGIN
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction à PARIS

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS

---Nous trouvant au service,---
---Poursuivant l'exécution de la commission rogatoire citée dans
le procès verbal de référence,---
---Vu les articles 81, 151 du code de procédure pénale,--
---Assisté du Lieutenant de Police CHENEAU Didier du service,--
---Disons nous transporter au 1, quai branly 75007, siège de
METEO FRANCE, ou étant à neuf heures.---
---Nos qualités déclinées au moyen de nos cartes professionnel-
les, rendez vous préalablement convenu et motif de notre visite
exposé, sommes mis en présence de monsieur BEYSSON Jean-Pierre,
Directeur Général.---
---Lui exhibons la commission rogatoire dont nous sommes porteur
et, serment préalablement prêté en les formes légales, Monsieur
BEYSSON nous déclare :---
---SUR SON IDENTITE :---
---"Je me nomme BEYSSON Jean Pierre,--

---Je suis Président Directeur Général de METEO FRANCE, et ce
depuis l'année 94.---

---A ce titre, je dépose devant vous aujourd'hui au nom de
METEO FRANCE.---

---Mon téléphone professionnel est le 01.45.56.70.01.,---

---SUR LES FAITS :---

---Je prends acte du motif de votre présence ici et des termes
de la commission rogatoire de Mde BERTELLA GEFFROY, Premier Jug
d'Instruction au T.G.I. de PARIS.---

---Je suis prêt à répondre, aux travers vos questions à la
réquisition que vous m'avez envoyé, réquisition en date du 24
mars 2002.---

---QUESTION : En 1986, quel était le statut de LA METEOROLOGIE
NATIONALE ? Quels étaient brièvement ses domaines d'activité ?
Pouvez vous nous remettre un organigramme précis et exhaustif
de l'époque comprenant les dirigeants, service par service ?---

---En 86, la Météorologie Nationale était une Direction Central
de l'administration et à ce titre elle était rattachée au
Ministère des Transports.---

---Je n'ai pas d'organigramme à vous fournir, mais en réponse à
votre réquisition je peux vous dire qu'à cette époque le
Directeur était monsieur LABROUSSE Jean, aujourd'hui en
retraite. IL était en poste durant la majeure partie de l'année
86, et bien en fonction au moment des faits.---

.../...



Handwritten signature or initials.

Handwritten signature.

Handwritten signature.

Pour M. J-P Beysson, METEO France disposait de données fiables puisque établies à posteriori

Suite Procès-verbal : / /

Page 2 **D654/1**

---Son directeur adjoint était monsieur LEPAS Jean. Il y avait un sous-directeur qui exerçait les fonctions de Secrétaire Général en l'occurrence monsieur GHERARDI Charles.---

---Le chef du service central de l'exploitation de la météorologie était monsieur Jean GALZI. Le chef de la division de prévision de ce service central était monsieur Michel JARRAUD qui est aujourd'hui occupé par d'autres fonctions en dehors de météo France.-----

---Pour ce qui est du rôle et des fonctions de la météorologie nationale, ils étaient définis par un décret daté du 17.1.86. et par un arrêté du 3.10.78.---

---QUESTION : En 1986, avant l'accident de Tchernobyl, existait-il un service en charge de la gestion, à votre niveau, de tout problème nucléaire survenu en France ou à l'étranger ? Qu'en est-il aujourd'hui ?---

---Aucun des textes mentionnés ci-dessus ne conférerait de compétence à la météorologie nationale en matière de suivi des retombés radioactives et la météorologie nationale ne jouait aucun rôle au sein des instances compétentes en la matière comme le SCPRI par exemple.---

---Je parle là d'un point de vue juridique. Techniquement, la Météorologie nationale a naturellement compétence pour suivre l'évolution des masses d'air dans l'atmosphère. Mais à l'époque elle n'avait aucun outil en rapport direct, aucun modèle permettant de suivre toute retombée radio-active.---

---A l'époque je le répète, nous n'avions par de rôle juridique ni de compétence technique pour évaluer l'importance et la localisation des retombés radioactives.---

---Nous n'avions pas accès aux mesures de radioactivité de l'air ou de radioactivité des précipitations faites en France par le SCPRI, ni à aucune mesure de ce type faite à l'étranger.---

---Aujourd'hui, la situation a beaucoup changé. En effet dans le décret du 18.6.93, météo France est dorénavant concerné par le sujet. Je vous renvoi au décret dont je vous remet une copie.---



---Mais je le répète, en 86, nous n'avions ni juridiquement ni techniquement le moyen de faire autre chose que de suivre l'évolution des masses d'air.---

---QUESTION : Pouvez vous nous apporter les mêmes renseignements sur l'entité METEO FRANCE d'aujourd'hui ? (organigramme, différents services, dirigeants par service).---

---Je vous remet un organigramme actuel de METEO FRANCE.---

---QUESTION : Que pouvez vous nous dire sur les conditions météorologiques à compter du 26/4/1986 et jusqu'au 10/5/1986 ? (Il est admis que le nuage a traversé notre pays entre le 30/4 et le 5/5/1986). Quels documents avez vous à nous remettre en rapport avec notre demande ? Durant cette "période", quelles informations LA METEOROLOGIE NATIONALE a-t-elle enregistrée ?---

---Pour ce qui est des conditions météorologiques présentes, tout est expliqué dans les documents que je vous remets.---

---Il s'agit des analyses quotidiennes de la situation météorologiques sur la France du 25.4 au 11.5 ; il ne s'agit pas là de prévisions mais de l'analyse à posteriori.---

---Il est fait mention notamment sur ces documents des températures et des précipitations. Ce dernier critère étant un des plus important pour ce qui est des retombés radioactives potentielles.---



M. J-P Beysson n'avait pas de raison de remettre en cause les données que le SCPRI lui a fait transmettre au public...

Suite Procès-verbal : / /

Page 3 ^{2654/}

---QUESTION : En tant que spécialiste, quelles ont été les conséquences de ces conditions météo sur la radio-activité ambiante ?---

---Sur l'ensemble de la période, nous ne constatons pas de situation généralisée de nature à aggraver les retombés radioactives.---

---Cependant, des phénomènes locaux de convection se sont produits certains jours de la période concernée mais sans caractère de gravité particulier.---

---QUESTION : Une fois la catastrophe de Tchernobyl (26/4/86 à 1 heure 23) portée à la connaissance des pays occidentaux (28/4/86 à 13 heures), quelle a été la réaction de METEO FRANCE Qui avez vous alerté ? Par qui avez vous été alerté ? Quelles instructions particulières avez vous reçues ?---

---Je le répète, nous n'avions aucun élément permettant de valider ou d'invalider des éléments sur la radio-activité. A cette époque, nous ne pouvions rien faire de particulier sur ce point précis. Simplement nous avions à l'époque un serveur minitel qui fonctionnait déjà très bien et qui était très visité.---

---De ce fait, le SCPRI nous a contacté pour que ses bulletins (que nous avons aucune raison de remettre en cause) soient communiqués sur notre site minitel.---

---C'est ce que nous avons fait d'ailleurs.---

---Cet "accord" a été passé entre le SCPRI et la Meteorologie nationale. A ma connaissance, aucune instructions Ministérielle n'avait été reçu en la matière.---

---Je ne pourrais vous dire avec précision la date à laquelle le premier bulletin du SCPRI a été diffusé sur notre serveur.---

---La diffusion de ces bulletins accompagnait donc nos prévisions météorologiques.---

---Pour répondre à votre question, la météorologie nationale n' jamais été sollicité pour ce problème. Ni le SCPRI, ni aucun autre organisme ne nous a sollicité pour nous demander nos prévisions.---

---QUESTION : Selon vous, la météorologie nationale aurait elle du être sollicité ?---

---Je ne sais pas si elle l'a été, il semble que non. Mais il aurait peut être été utile en effet de confronter les analyses du SCPRI et celles de la météorologie nationale quand à l'évolution du nuage et du déplacement de la masse d'air.---

---Il me semble que la météorologie nationale n'avait pas de raison de mettre en doute les informations du SCPRI dans la mesure où ce service n'affirme pas dans ces communiqués que le nuage s'est arrêté à nos frontières.---

---Je vous remet donc deux communiqués du SCPRI, communiqués publiés sur notre serveur minitel. Puet être y en a t il d'autres mais ils n'ont pas été retrouvés.---

---Je vous remet aussi un article rédigé par un ingénieur, et publié dans une revue spécialisée de l'époque.---

---QUESTION : L'attitude d'une partie des pouvoirs publics en France a été de nier le passage du nuage sur notre territoire : Lors du passage du nuage sur notre pays, LA METEOROLOGIE NATIONALE a-t-elle reçue des instructions lui demandant de modifier ses prévisions, de cacher certaines informations ?---

---A ma connaissance, a aucun moment en effet, la Meteorologie n'a été sollicité par quiconque pour modifier, alterer ou même ne pas diffuser certaines informations.---

.../...



D654

---Tout ceci est clairement repris dans l'article que je vous ai remis.---

---QUESTION : A l'époque des faits (avril 86), LA METEOROLOGIE NATIONALE rendait-elle public librement les informations dont elle disposait ou était elle soumise à une autorisation préalable ?---

---A l'époque des faits, comme aujourd'hui d'ailleurs, la publication des informations météo n'est soumise à aucune autorisation préalable interne au ou externe.---

---C'est un peu différents pour ce qui est des bulletins d'alerte, qui font l'objet d'une procédure centralisée au sein de l'établissement.---

---QUESTION : Etes vous en mesure de nous remettre l'intégralité du dossier "Tchernobyl" à METEO FRANCE ? (documents émis, recus, etc....)---

---Non, aujourd'hui, Meteo France n'a aucun dossier "Tchernobyl". Nous n'avons à ma connaissance aucune autre archives susceptible de vous intéresser. Les archives de l'époque se trouvent à FONTAINEBLEAU.---

--- SAISISSEMENTS ET PLACONS SOUS SCILLE NUMERO DEUX CENT VINGT NEUF

: un ensemble de documents remis par monsieur BEYSSON, à savoir deux communiqués du SCPRI diffusé sur le serveur minitel de la météorologie nationale (non daté); un article rédigé par monsieur STRAUSS en date de décembre 86 et paru dans une revue spécialisée ; l'analyse des situations météorologiques du 25.4 au 11.5.86 ; le décret du 18.6.93. Le tout représentant au total 44 feuillets.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

---Après lecture faite par lui-même, l'intéressé persiste et signe avec nous le présent procès verbal et les fiches de scellé ainsi constituées, ce jour à dix heures trente cinq.---

Monsieur BEYSSON,

l'ASSISTANT,

l'O.P.J.



Audition de M. Lepas, directeur adjoint de Météo France

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTRE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

BASIF

F.V. : / /

PROCES VERBAL

D680
+2p-

L'an deux mille deux,
le vingt et un novembre à dix heures vingt

Nous, Philippe MOUCIN
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction à PARIS

AFFAIRE :

Contre/..X..

OBJET :

AUDITION DE MONSIEUR
LEPAS JEAN, RETRAITE

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS
---Nous trouvant au 38, rue de l'étang, sur la circonscription de VERSAILLES, chez monsieur et madame L'HOSTE,---
---Poursuivant l'exécution de la commission rogatoire citée dans le procès verbal de référence,---
---Vu les articles 81 et 151 du code de procédure pénale,---
---Vu l'article 18, alinéa 4 du même code,---
---Vu les articles 103, 109 et 153 du même code,---
---Avis donné aux autorités de Police territorialement compétente,---
---Rendez vous préalablement convenu, disons nous présenter à l'adresse ci-dessus mentionnée, il est 10 heures, 25,---
---Nos qualités déclinées au moyen de nos cartes professionnelles, motif de notre visite exposé, entrons en contact avec monsieur LEPAS Jean, à qui nous exhibons la commission rogatoire dont nous sommes porteur,---
---Monsieur LEPAS, serment préalablement prêté en les formes légales, nous déclare :---
---SUR SON IDENTITE :---
---"Je me nomme LEPAS Jean,---

GUILLESTRE ---

---Je suis aujourd'hui retraité, et ce depuis le mois de septembre 85,---
---Je suis ingénieur météorologue de formation,---

---SUR LES FAITS :---

---Je prends acte du motif de votre présence ici et des termes de la commission rogatoire de Mme BERTELLA GEFFROY, Premier Jug d'Instruction au TGI de PARIS.---
---Je prends acte que je suis entendu aujourd'hui en tant que témoin et sous serment.---
---Je déclare n'être ni parent, ni allié, ni au service de l'un des parties en présence dans cette affaire.---
---QUESTION : Quelles fonctions exerciez vous en 1936 à la Météorologie nationale ?---
---A cette époque, j'étais Directeur Adjoint, et je travaillais donc avec monsieur LABROUSSE,---
---Et pour répondre à votre question, lorsque monsieur LABROUSSE s'absentait, j'assurais ses fonctions.---
---QUESTION : Monsieur LABROUSSE déclare qu'il était absent lor
.../...



[Handwritten signature]

M. Lepas confirme la fiabilité des travaux de Météo France, et leur arrêt

Suite Procès-verbal : / /

Page 2 *D680*

de l'avenement de l'accident, vous en souvenez vous ?---
---En fait, au moment de l'explosion, je me trouvais en congé et j'étais dans les alpes à GUILLESTRE. Pour être exact je rentrais de mission.---
---Je suis rentré sur Paris le 4 mai pour y reprendre mon travail dès le 5.---
---Comme vous le voyez, je n'étais pas présent lorsque l'accident a été annoncé à l'occident.---
---QUESTION : A l'époque, quel était le rôle de la MN dans la gestion de crise de ce type ?---
---Excepté le bureau des études spéciales (qui dépendait du SCEM), nous n'avions aucune compétence juridique pour nous occuper des problèmes nucléaires.---
---QUESTION : L'accident a lieu le 26 avril 86, et est porté à la connaissance des pays occidentaux le lundi 28 dans la soirée, revenez en détail sur ce qui s'est passé à la météorologie nationale ?---
---Comme je vous l'ai dit, je me trouvais en vacances dans les alpes, et je n'ai absolument pas été avisé de ce qui a pu se passer à Paris à ce moment là.---
---Je suis donc rentré le 4/5 et Jean LABROUSSE est rentré peu après.-----
---Dès mon arrivée, j'ai demandé à ce que me soit communiqué les cartes de trajectoires faites par le modèle de STRAUSS.---
---J'ai du avoir ces cartes le soir même voir le lendemain matin, et nous les avons commentées ensemble avec Jean LABROUSSE.---
---De ces cartes éditées à postériori, il ressortait que le nuage avait traverser notre pays, surtout la partie est, y compris la corse.---
---Je précise bien qu'il ne s'agissait pas de cartes de prévisions mais de cartes éditées à postériori. Ces cartes présentaient donc une bonne fiabilité.--
---Mais ces cartes n'étaient cependant pas parfaites car ne tenaient pas compte de certains éléments qui ne correspondait pas à nos compétences à l'époque.---
---Le lendemain, le 7.5 peut être monsieur LABROUSSE s'est rendu à Matignon avec en sa possession ces cartes.---
---Je ne suis pas allé à cette réunion.---
---Pour autant que je me souvienne, à son retour monsieur LABROUSSE m'a informé que la MN n'était plus sollicité pour ce problème.---
---Par la suite, nous avons donc rapidement stoppé nos calculs c trajectoire.---
---QUESTION : Nous cherchons à mettre la main sur les cartes avec lesquelles monsieur LABROUSSE s'est rendu à Matignon, avez vous des informations à nous donner à ce sujet ?---
---Clairement non, je ne pourrais vous dire ou son cartes.---
---QUESTION : Avez vous reçu des instructions (et de qui) précises quant à l'attitude à adopter à la MN au sujet de cet accieent ?---
---Je ne peux vous répondre avec certitude qu'à compter de la date de mon retour, à savoir le 5.5 ou là je peux vous dire que nous n'avons jamais reçu d'instructions nous demandant de modifier nos prévisions.---
---QUESTION : Quels souvenirs avez vous des conditions météo de l'époque ? Etaient elles de nature a aggraver les retombées radioactives sur notre pays ?---
---Je n'ai pas de souvenir précis même si les conditions

.../...



Lepas

Fin audition M. Lepas

D679/2

prévisions atmosphériques habituelles, mais jamais ma division n'a établi des cartes de retombées radioactives.---
A l'époque je ne me souviens pas que ma division ait été sollicitée pour des produits spécifiques, notamment en rapport avec Tchernobyl.---

---QUESTION : Selon vous à l'époque, la METEO aurait elle du être sollicitée ?---

---Aujourd'hui, les choses ont considérablement évolué. Aujourd'hui notre travail serait plus fiable et utile. A l'époque la qualité des modèles et les informations disponibles auraient rendu l'utilité de ce genre de prévision discutable. De plus nous n'avions que des informations peu précises sur les conditions de l'accident, sur l'importance et les caractéristiques du panache etc...
Je crois même qu'à l'époque la météorologie nationale n'était pas destinataire de ces informations.---

---Je souhaite rajouter que cet accident a été le point de départ d'une étude internationale plus approfondie en la matière pour notamment calibrer et valider les modèles de transport atmosphériques en cas d'accident radiologiques ou chimiques. La France a participé à cette étude par le biais de METEO FRANCE et EDF. METEO FRANCE a désormais une responsabilité internationale dans le cadre de l'organisation météorologique mondiale pour des prévisions de transport de polluants.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

---Après lecture faite par lui-même, l'intéressé persiste et signe avec nous le présent procès verbal, ce jour à douze heures quarante cinq.---

Monsieur JARRAUD Michel,

l'O.P.J.



Réception des cartes transmises par M. Strauss
de Météo France

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE
S.A.S.L.P.
P.V. : / /

PROCES VERBAL

2681

L'an deux mille deux,
le vingt cinq novembre à quinze heures trente cinq

Nous, Philippe, MOUGIN
LIEUTENANT DE POLICE
en fonction à PARIS

AFFAIRE :

Contre/X...

OBJET :

REPONSE A NOTRE REQUISITION DE METEO FRANCE, ENVOI DES CARTES PAR B. STRAUSS, SCELLE 265.

Officier de Police Judiciaire en résidence à PARIS

---Etant au service,---

---Poursuivant l'exécution de la Commission Rogatoire citée en référence,---

---Vu les articles 81, 151 du Code de Procédure Pénale,---

---Aux dates et heures figurant entête du présent procès verbal, et en réponse à notre réquisition datée du 19.9.2002, recevons un ensemble de 6 pages comprenant les documents de l'époque retrouvés dans les archives du SCEM de TOULOUSE.---

---Constatons que ces documents, déjà connus n'amènent aucun élément pouvant interesser notre enquête.---

---De la même manière, aux dates et heures figurant entête du présent procès verbal, recevons ce jour par courrier copie de l'ensemble des cartes présentées par monsieur STRAUSS lors de son audition du 4.9.2002.---

---Constatons qu'il s'agit donc des cartes décrites dans son audition, à savoir des cartes reprennant la route dans le vent d'un point à une altitude donnée. Ces cartes sont éditées par le modèle initialement destiné aux calcul de trajectoire des fumées volcaniques.---

---Précisons une nouvelle fois qu'il ne s'agit en aucun cas des cartes avec lesquelles monsieur LABROUSSE s'est rendu à Matignon, mais de cartes établi par le même modèle, légèrement plus évolué.---

---L'ensemble des documents envoyés par monsieur STRAUSS est composé d'un volume relié comprenant 85 feuillets.---

---Dont acte.---

l'O.P.J.



---De même suite,---

---DISONS PLACER SOUS SCELLE NUMERO 265 (DEUX CENT SOIXANTE CINQ) : l'ensemble de 6 pages envoyées par monsieur ROUX, Directeur de la Production à METEO FRANCE TOULOUSE, et le volume relié de 85 feuillets envoyé par monsieur STRAUSS Bernard et reprennant les cartes éditées par un modèle de calcul informatique du 26.4.86 au 2.5.86.---

---Dont acte.---

l'O.P.J.

Manipulation des cartes de retombées radioactives par M. Moroni du SCPRI. A noter : « bien qu'à cette date, le retour aux valeurs normales, annoncées, n'ait pas été atteint.... »

- bilan des cartes et
propositions -

1.7.86
D1942155

l'annexe jointe donne le bilan des cartes publiées les 10, 15 et 30 mai 86, avec commentaires sur leur validité

On peut envisager le programme suivant:

exposition

- rien à prévoir pour la "4^e carte", car la carte publiée le 30 mai est définitive

(bien qu' à cette date, le retour aux valeurs normales, annoncées, n'ait pas été atteint....)

- rattrapage carte 10 mai possible à - partir balises centrales - travail déjà à - moitié fait - pourrait être complété par la météo?

air au sol

- le jeu de cartes est complet (pas de "4^e carte" à prévoir ; seuls depuis le 30 mai) -

- pb :

• cartes du 30 avril au 5 mai normaux - 58 LL
le détail existe, on pourrait le substituer

Suite manipulation des cartes de retombées radioactives :

- Des données de retombées sèches du 7 mai très sous-estimées
Solution proposée : on cache ces données
- Des données de radioactivité surfacique résiduelles très sous-estimées
Solution : reporter l'iode seul
- Rien pour le 30 mai
Solution : « intrapoler des données »
- Carte du 15 juin cohérente et homogène
Solution : « donner la carte du 15 juin, la seule valable »

• les valeurs β T sont sous-estimées d'un facteur 2 au-moins

1942156

retombées

c'est là que réside le pb majeur

- carte du 7 mai en retombées sèches, certain^{ts} très sous-estimée
- carte du 15 mai en radioact. surfacique résiduelle très sous-estimée
- rien pour le 30 mai
- carte au 15 juin ~, cohérente et homogène

proposition:

- occulter la 1^{ère} carte retombées sèches (ou la laisser en insistant sur cette dénomination)
- rapporter à l'iode seul la 2^e carte (voir ci-cohérent)
- intrapoler une carte pour le 30 mai
- donner la carte du 15 juin, la seule valable